

LA TRIBUNE DE LA LISTE « SÉZANNE, CHOISSONS NOTRE AVENIR » (juillet-août-septembre 2022)

" Sézanne, choisissons notre avenir "

A quoi servent les Conseillers Municipaux ?

Depuis le début de la nouvelle mandature notre groupe ne cesse de réclamer la réunion des commissions de travail constituées en début de mandat. Ces commissions, au nombre de quatre (« Jeunesse/Vie quotidienne/Culture/Animation », « Sports/Loisirs/Tissu associatif », « Qualité de vie/Développement durable/Environnement » et « Développement économique/Tourisme/ Patrimoine ») ont été officiellement (en façade devrions-nous plutôt dire) constituées pour que les conseillers municipaux, véritables représentants des Sézannais, puissent travailler à l'élaboration des délibérations, des projets venant façonner notre ville. Malheureusement, le Maire refuse de les réunir. A chaque fois la même réponse de Monsieur Hewak « la loi ne m'y oblige pas » (dans le plus grand silence et donc avec la bénédiction des élus de la majorité). Il y a bien une commission générale qui se réunit une semaine avant chaque réunion du Conseil, c'est la fameuse « Réunion privée des commissions », véritable création et exception sézannaise servant à faire croire aux Conseillers de la majorité qu'ils ont un (infime) rôle à jouer et bien sûr, sans public ni média, car c'est là que les très rares questions sont posées ! Or, les projets de délibérations sont déjà existants et présentés. D'où la question de notre groupe : si ce ne sont pas les Conseillers qui travaillent sur les dossiers, les événements et à l'élaboration des projets de délibérations, qui est-ce ?

LA TRIBUNE DE LA LISTE « UN NOUVEAU SOUFFLE POUR SÉZANNE » (juillet-août-septembre 2022)

Texte non remis